

“ Sa vieille bonne, témoin de cette indisposition, courut à lui, le releva ; un second étourdissement le prit, et il tomba à la renverse sur le tapis, en battant l'air des deux mains.

“ La domestique, épouvantée, courut appeler le concierge, et pendant que le mari de celle-ci était aller chercher le docteur Robin, les deux femmes remontèrent auprès de Gustave Doré, qui était toujours évanoui : elles lui frottèrent les tempes avec de l'eau-de-vie : le malade revint à lui.

“ Le médecin, étant arrivé sur ces entrefaites, fit transporter Gustave Doré dans son lit et constata les premiers symptômes d'une angine de poitrine. Jugeant le cas des plus graves, il prévint aussitôt par dépêche M. Emile Doré, lieutenant-colonel au 5^e d'artillerie, en garnison à Besançon, de l'état où se trouvait son frère.

“ Dans la journée, il fit prendre à Gustave un vomitif, le remède produisit son effet et parut beaucoup soulager le malade. Néanmoins le docteur Robin prescrivit à un de ses internes de s'établir au chevet de l'illustre artiste et de le veiller jour et nuit.

“ Le frère de Gustave Doré—le colonel d'artillerie—arriva à Paris dimanche matin. Déjà un mieux sensible s'était déclaré dans l'état du malade.

“ Ce mieux s'accrut : lundi le docteur Robin déclara tout joyeux au colonel que son frère était hors de danger, et dit qu'il n'était plus nécessaire que son interne veillât pendant la nuit.

“ Tout le monde croyait le malade sauvé : son frère se préparait à quitter Paris le lendemain matin pour retourner à Besançon. Hélas ! la mort allait arriver, foudroyante.

“ Pendant la soirée de lundi, Gustave Doré fut très gai. Vers minuit, son frère le quitta complètement rassuré et alla se coucher dans une pièce voisine. Le concierge resta cependant auprès du malade.

“ Il y avait à peine une demi-heure que le colonel s'était couché, quand le concierge accourut tout effaré : “ Venez vite ! s'écria-t-il, votre frère va mourir ! ”

“ Le colonel se précipita dans la chambre du malade. Gustave Doré gisait, suffoquant, la tête renversée sur ses oreillers.

“—Qu'as-tu, Gustave ? m'entends-tu ? s'écria le colonel éperdu en le prenant dans ses bras. L'artiste avait perdu connaissance, il exhalait son dernier soupir.

“ Cette mort imprévue a jeté la consternation dans tout le Paris artiste où Gustave Doré comptait que des amis.

“ Sur le registre déposé chez le concierge de la maison mortuaire, nous avons, dès la première heure, vu les noms de MM. Paul Calloz, directeur du *Monde universel*, qui était accouru dès le premier moment ; Cornély, rédacteur en chef du *Clairon* ; de Vallerand, F. Berthel, secrétaire du prince Napoléon, avec ces mots : “ Hommage au grand artiste ! ” baron Larey, Brame, inspecteur des ponts et chaussées ; baron de Nervo ; le *Temps*, la *Liberté*, l'*Evénement*, etc.”

Les obsèques de Gustave Doré ont eu lieu à l'église Ste. Clotilde.

Zouaves Pontificaux.

Une dépêche de Rome, adressée à M. l'abbé Ed. Moreau, aumônier des Zouaves Pontificaux Canadiens, l'informe que l'indult, accordé par Sa Sainteté aux anciens soldats pontificaux, au sujet de l'abstinence et du jeûne, est renouvelé pour un an.

Ainsi, les Zouaves, sont avertis que jusqu'au Mercredi des Cendres 1884, ils pourront se servir de cet indult pour les lois du jeûne et de l'abstinence comme les années précédentes.

N. RENAUD,
Président de l'Union Allet.

Montréal, 10 février 1883.

CHOSSES ET AUTRES.

L'Empereur d'Autriche à Froshdorf.—“ Avant de partir pour Trieste, où il se trouve en ce moment, l'empereur d'Autriche est allé à Froshdorf, avec une nombreuse escorte en grande uniforme de cérémonie, rendre visite au comte de Chambord.

“ C'est la première fois que François-Joseph II qui professe personnellement beaucoup d'estime pour le comte de Chambord, lui rend visite comme empereur.

“ Cette manifestation a produit dans les cercles politiques viennois une impression très vive, que, les uns par prudence, les autres par mécontentement, les journaux autrichiens laissent à peine transpirer.

“ Ce serait le cas de se demander : Quel est donc ce mystère ?

(Gaulois)

Le 29 septembre, M. le comte de Chambord a reçu, au château d'Ebenzweier, la visite du roi et de la reine de Danemark, de la reine douairière de Hanovre et de la princesse Marie sa fille, de madame la grande duchesse douairière de Toscane, et de madame la grande duchesse Alix, de l'archiduc et de l'archiduchesse Charles Salvator, du duc et de la duchesse Philippe de Wurtemberg.

Spoliations.—“ Il résulte d'une statistique sur la vente des biens ecclésiastiques que, jusqu'au commencement de l'année courante, le Trésor avait encaissé de ce chef 560,836,015 francs.

“ Voici dans quelles proportions les diverses provinces de l'Etat ont dû fournir leur contingent à cette énorme spoliation :

“ Les provinces napolitaines, 198 millions ; le Piémont et la Ligurie, 75 millions ; la Lombardie, 51 millions ; l'Emilie, pareillement, 51 ; la Toscane 47 ; la Sicile 40 ; la Vénétie 31 ; Les Marches et l'Ombrie, 36 et demi ; le Latium, 17 et demi, et la Sardaigne, 13.

“ Il reste encore à vendre pour 77 millions et demi de biens ecclésiastiques provenant en grande partie des provinces napolitaines de la Sardaigne, de la Sicile et du Latium.

“ On sait que le Trésor n'a guère profité de l'énorme encaisse matériel qu'il a fait, tellement il a eu de frais à supporter, soit pour les pensions aux religieux supprimés, soit surtout pour le personnel d'administration, et pour les graves abus, contre lesquels ont dû s'élever les journaux libéraux eux-mêmes. D'autre part, ces journaux ont dû reconnaître que les populations, loin de profiter en quoi que ce soit de cette spoliation sacrilège, ont vu s'épuiser forcément la source de bienfaits publics dont les comblaient les maisons religieuses.

“ Et cependant, la révolution se prépare à spolier de même les œuvres pieuses laïques, comme pour achever de pousser au désespoir les populations réduites à la misère. On s'attend à voir s'accroître les menaces de cette spoliation dans les discours-programmes que les ministres vont débiter à l'occasion des élections.

(Journal de Rome)

A méditer.—La Monarchie de Louis XVI dépensait 500 millions par an.

L'empire de Napoléon Ier coûtait 800 millions.

La Restauration pourvoyait à tout avec un milliard.

Louis-Philippe exigeait un milliard et demi pour le budget ordinaire.

Sous Napoléon III, les dépenses ordinaires se réglaient avec un milliard 600 millions.

Le budget de la République touche à trois milliards de crédits ordinaires.

Toutes les autres dépenses publiques ont suivi la même progression, en dix ans de paix.

Avec les dépenses départementales et communales, les dépenses atteignent le chiffre fabuleux de cinq milliards.

Depuis 1870, cinquante-sept millions sont dépensés de plus chaque année, rien que pour les traitements et appointements de fonctionnaires.

La dette publique de la France est présentement de trente-deux milliards.

Si cela continue, une banqueroute est inévitable.

Il résulte de ce qui précède que la République actuelle coûte à la France :

Six fois plus que le roi Louis XVI.

Quatre fois plus que Napoléon Ier.

Trois fois plus que la Restauration.

Deux fois plus que Louis-Philippe.

Une fois plus, enfin que Napoléon III.

“ Si ce régime devait durer, disait au mois de mars dernier le *Temps*, journal républicain, il n'y aurait plus de finances possibles en France. Ce laisser aller en matière budgétaire est déplorable. Il doit absolument disparaître ou ce sera la fin de nos finances.”

“ Le Royaliste ”